

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU PERSONNEL ET  
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

DU 7 AOÛT 1978  
JUMG. SC. PAAD. YEA. 475

DECRET N° 76/524

Visé le 27 Mars 1978  
Sous le n° 58/FT

AG.DAF

Portant intégration et nomination de Monsieur  
NGANTSOUE Léon, dans le statut de l'Université  
Marien NGUABI, en qualité de Maître Assistant  
Stagiaire.

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE  
MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

- WU l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;
- WU l'Acte n° 001/PCT.CMP. du 3 Avril 1977 fixant l'organisation, et la structuration du Comité Militaire du Parti ;
- WU l'Acte n° 005/PCP. du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
- WU le Décret n° 29/71 du 4 Décembre 1971 portant création de l'Université de Brazzaville ;
- WU le Décret n° 034/77 du 28 Juillet 1977 portant changement du nom de l'Université de Brazzaville en Université Marien NGUABI ;
- WU le Décret n° 76/439 du 17 Novembre 1976 portant organisation de l'Université Marien NGUABI ;
- WU le Décret n° 75/489 du 14 Novembre 1975 portant statut du personnel de l'Université Marien NGUABI ;
- WU le Décret n° 77/184 du 25 Avril 1977 portant nomination du Recteur de l'Université Marien NGUABI ;
- WU le Décret n° 75/490 du 14 Novembre 1975 portant fixation des traitements et salaires des personnels de l'Université Marien NGUABI ;
- WU la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- WU le Décret n° 39/23/FP du 30 Janvier 1959 fixant les modalités d'intégration des fonctionnaires dans les cadres de la République Populaire du Congo ;
- WU le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
- WU le Décret n° 67/50 du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière administrative et reclassements ;
- WU le Décret n° 2067/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- WU le Décret n° 62/130/FP du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- WU le Décret n° 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- WU l'Ordonnance n° 035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;
- WU le dossier constitué par l'intéressé ;

DECRETE :

1807 JUMG.  
AG.DAF  
S.G.P.T.

**ARTICLE 1er.**- En application des dispositions de l'article 14 du Décret n° 75/489 du 14 Novembre 1975 susvisé portant statut du personnel de l'Université Marien NGUABI, Monsieur NGANTSOUE Léon, né vers 1946 à Mâ (Djambala), titulaire du Doctorat de 3° Cycle de Biologie Végétale délivré par l'Université de DIKON le 16 Janvier 1978, est recruté à l'Université Marien NGUABI, intégré dans le statut du personnel et nommé Maître-Assistant Stagiaire, Indice 1110.

**ARTICLE 2.**- Le présent Décret qui prend effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

BRAZZAVILLE, le 7 AOUT 1978

Par le Deuxième Vice-Président  
du Comité Militaire du Parti,  
Premier Ministre, Chef du  
Gouvernement, Ministre du Plan

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de  
la Justice, Garde des Sceaux

Le Ministre de l'Éducation  
Nationale

Alphonse MQUISSOU-POUATI.-

Antoine NDINEA.-

Le Ministre des Finances

Henri LOPES.-

AMPLIATIONS/

- PM, CAB 1
- SGCM/BC 2
- MEN 2
- SGFPT 3
- DAAF 2
- JORPC 1
- Rectorat 1
- Vice-Rectorat 1
- DPAAD 5
- AG, DAF 3
- Comptabilité 2
- Intéressé 1
- Chrono 5